

SEANCE DU 15 JANVIER 2020

Aujourd'hui, sept janvier deux mil vingt, les membres du conseil municipal sont informés individuellement par pli postal qu'une séance ordinaire du conseil aura lieu à la Mairie, le mercredi quinze janvier deux mil vingt à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour du Conseil Municipal

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019 –
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance –
- 3) Communications du Maire –
- 4) Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –
- 5) ONF : Etat de prévision des coupes –
- 6) ONF : Programme d'actions pour 2020 –
- 7) Demande de subvention au titre la DETR 2020 –
- 8) Versement d'une indemnité de conseil au Trésorier –
- 9) Attribution des prix pour le concours des maisons décorées pour Noël –
- 10) Recrutement d'un ATSEM contractuelle –
- 11) Information sur les D.I.A. signées –
- 12) Divers –

Conformément à l'article L.121.10 du code des communes, la convocation ci-dessus est affichée à la porte de la Mairie.

Le Maire
Etienne ROECKEL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

<u>Présidence</u>	ROECKEL Etienne
<u>Adjoints</u>	ROEHLLY Sylvie GROSS Francis OHL André MUTHS Richard WERNERT Annie
<u>Conseillers</u>	KLEINMANN Jean-Jacques – REGNIER Clarisse – ALBECKER Bernard – BLANCK Denis – DIEBOLD Marie-Josée – FORR Nadine – HUSS Frédéric – MALOT Gaël – MUGLER Christelle – PENDL Raymonde – SPRAUER Alain – WINTER-KNECHT Didier – ZILLIOX Angèle.
<u>Excusés</u>	MEYER Nathalie a donné procuration de vote à REGNIER Clarisse – MOURER Nathalie a donné procuration de vote à HUSS Frédéric – MUTHS Christine.

Commune

Monsieur le Maire Etienne ROECKEL souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et leur adresse les Vœux pour 2020.

La séance ouvre à 20h00, le quorum étant atteint.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019 -

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire de séance –

Monsieur Jean-Jacques KLEINMANN est désigné secrétaire de séance.

3. Communications du Maire –

13 décembre

- Passage de la Commission de Sécurité chez ALDI.

14-15 décembre

- Noël au Village.
- Concert de Noël à l'Eglise, par la Musique Municipale.

16 décembre

- Réunion de la Commission d'Appel d'Offres à l'Espace la Forêt à GRIES.
- Réunion du Conseil Communautaire à l'Espace la Forêt à GRIES.

17 décembre

- Rendez-vous avec Monsieur Willy JUNG en Mairie.
- Rendez-vous avec Monsieur HOPPE du SDEA et le service technique en Mairie.
- Réunion de coordination et de présentation aux concessionnaires, des projets de travaux de voirie pour 2020.
- Réunion de la Commission Communication.

18 décembre

- Réunion de chantier – travaux d'aménagement de la passe à poissons.
- Réunion de chantier Eglise.
- Réunion avec la pépinière WOLFF concernant les plantations du parking derrière la Mairie.
- Réunion de restitution du bilan des actions effectuées sur l'Aire d'Alimentation du captage de BIETLENHEIM.
- Concert « Chantons Noël » à la Solidarité à HOERDT.
- Soirée de Noël de la C.C.B.Z à la Choucrouterie.

19 décembre

- Présentation du programme d'entretien des fossés (GEMAPI) par le SDEA à la C.C.B.Z.
- Réunion de la Commission Développement Economique à la C.C.B.Z.

20 décembre

- Réunion du Comité Directeur du SMITOM.

21 décembre

- Chemins de Noël.
- Fête de Noël de la SSW.

22 décembre

- Concert « Ensemble Chantons Noël » à l'Eglise.

06 janvier

- Rendez-vous avec Didier ROUSSEL et Denis RIEDINGER concernant les dossiers techniques à la C.C.B.Z.
- Réunion du Comité de la Musique Municipale à l'Espace W.

07 janvier

- Réunion de lancement de l'étude d'optimisation du service de déchets, de mise en place des consignes de tri et l'éventuelle collecte des biodéchets à la C.C.B.Z.
- Réunion de la Commission Communication en Mairie.

08 janvier

- Réunion de coordination et de présentation des projets de travaux de voirie pour 2020 à la Mairie de WEITBRUCH.

09 janvier

- Rendez-vous à la Sous-Préfecture de HAUGUENAU au sujet du PLU.
- Réunion du bureau syndical du PETR à HAGUENAU
- Vernissage de l'exposition « Instinct » de Antonio Mahy Nyaman à la C.C.B.Z.
- Réunion de préparation pour la manifestation Basse-Zorn à l'An Vert.

11 janvier

- Assemblée Générale de l'Association A.A.P.P.M.A.

13 janvier

- Réunion de chantier – travaux d'aménagement de la passe à poissons.
- Réunion du Bureau à la C.C.B.Z.

14 janvier

- Réunion de la Commission d'Appel d'Offres à la C.C.B.Z.
- Réunion avec Urbaflux au sujet du parking de la Mairie.

15 janvier

- Réunion de programmation des travaux de voirie restant à réaliser place de la Mairie.
- Réunion de chantier Eglise.
- Réunion de la Commission Communication en Mairie.

4. Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –

L'Adjointe Sylvie ROEHLLY informe l'assemblée qu'elle a participé à diverses réunions : sélection des maisons les mieux décorées pour Noël avec le CME, fête de Noël des P'tits Loups, réunions du Conseil Intercommunal des Jeunes à la C.C.B.Z, organisation d'une collecte de jouets avec le CME, Noël au Village, concert de Noël à l'Eglise par la Musique Municipale, réunion du Conseil Communautaire, réunions de la Commissions Communication, concert pensées sauvages à la médiathèque, chemin de Noël, réunion avec Habitat de l'Ill au sujet de la résidence séniors et entretiens d'embauche pour le recrutement d'un ATSEM.

L'Adjoint Francis GROSS informe les conseillers que la fête des aînés a connu un grand succès avec une très belle animation du club de danse « Dance Swing Club de Niederhausbergen » et l'orchestre « Dédé ».

Les 14-15 décembre a eu lieu Noël au Village - L'emplacement des petits chalets était parfait sur la place de la mairie - Très beau concert de Noël de la Musique Municipale à l'église.

22 décembre : Egalement beau concert à l'église donné par la chorale Ste-Cécile renforcée de choristes des villages environnants.

La soirée de la St-Sylvestre a rassemblé 550 personnes à l'Espace W. Grand coup de chapeau à la SSW qui a organisé pour la 7e année consécutive cette belle soirée.

La commission communication s'est réunie plusieurs fois pour le prochain lien communal.

L'Adjoint André OHL a participé à la réunion de la Commission de Sécurité à ALDI et il était présent lors du constat d'huissier à la passe à poisson.

Il signale également qu'il y a eu une rupture sur une canalisation d'eau rue de la République, et que les travaux d'assainissement rue Saint Michel ont repris. Les réunions de chantier ont lieu les jeudis à 14h30.

L'Adjoint Richard MUTHS informe l'assemblée que la réfection de l'étanchéité de l'Espace W est en cours, celle de l'école maternelle est terminée. Il signale un problème de chauffage à l'Espace W (pompe HS).

Un devis est en cours pour l'escalier de secours à l'Ecole Baldung Grien.

Il a également participé à une réunion du Conseil Communautaire.

L'Adjointe Annie WERNERT informe l'assemblée qu'elle a participé à la réunion avec Habitat de l'Ill au sujet de la résidence séniors. Elle s'occupe de la transmission des dossiers de demande de logements.

Elle a visité des aînés à l'occasion de leurs anniversaires.

5. ONF : Etat de prévision des coupes 2020 –

Le Maire informe l'assemblée que l'Office National des Forêts a fourni l'état de prévision des coupes pour 2020 (Chablis et bois d'industrie).

Il y a donc lieu d'approuver cette proposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

APPROUVE à l'unanimité, l'état prévisionnel des coupes ;

AUTORISE à l'unanimité, le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

Agence de NORD-ALSACE
Unité Territoriale : HATTEN - STRASBOURG
Triage(s) de WEITBRUCH



Votre interlocuteur : J.P. SCHMITT
Tel : 03 88 72 36 38

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION - ETAT DE PREVISION DES COUPES

FORET COMMUNALE - WEYERSHEIM - Année 2020

COUPES A FACONNER (PREVISIONS)														
PARCELLES	BOIS D'OEUVRE		BOIS D'INDUSTRIE BOIS DE FEU			VOLUME NON FACONNE	VOLUM E TOTAL	RECETTE BRUTE HT (€)	DEPENSES D'EXPLOITATION PREVUES (hors honoraires) en € HT			RECETTE NETTE PREVISIONNELLE hors honoraires HT (€)		
	Feuillus	Résineux	Bois d'Industrie Feuillus	Bois d'Industrie Résineux	Chauffage				Abattage et façonnage		Débardage			
									En régie	A l'entreprise				
	m3	m3	m3	m3	m3	(stères)	m3	(A)	(B)	(C)	(E)	A-(B+C+E)		
1.a			1				40	57	41	440		1 210	-770	
2.a				1			26	37	27	250		610	-360	
Chablis	10								10	500		280	90	
Sous-Total	10		2				66	94	78	1 190		2 100	90	-1 000

COUPES EN VENTE SUR PIED (PREVISIONS)						
PARCELLES	VOLUME TIGES		VOLUME HOUPPIER ET TAILLIS		VOLUME TOTAL m3	RECETTE NETTE PREVISIONNELLE HT
	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux		
Total						

VENTILATION DES DEPENSES D'EXPLOITATION DES BOIS FACONNES (€)					
Dépenses HT d'abattage et de façonnage en régie communale :			Dépenses HT de débardage et de câblage	90	
Salaires + charges ouvriers :			Honoraires	19	
Charges patronales (43 %) :			Assistance à la gestion de la main d'oeuvre HT		
Total :			Autres dépenses HT (€)		
Dépenses HT d'abattage et de façonnage à l'entreprise :		2 100			
Total dépenses HT d'abattage et de façonnage :		2 100			
Frais totaux d'exploitation (HT)		2 209	BILAN NET PREVISIONNEL HT (€)		-1 019
TVA sur les frais d'exploitation :		223			

Observations :

J'ai l'honneur de vous transmettre l'état de prévision des coupes de votre forêt, proposé par J.P. SCHMITT

Le Conseil Municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied.
En application de l'article 4 du règlement organisant les relations entre l'ONF et les collectivités pour préparer la commercialisation de leurs bois dans le cadre de ventes de gré à gré, il donne son accord pour la vente de gré à gré et dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits proposés en annexe. En application des articles L.214.6 et suivants du code forestier, il donne également son accord pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée. Conformément à cet article, l'ONF reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quotité mise en vente, déduction faite des frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 1% des sommes recouvrées. Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour donner son accord sur le projet final de contrat qui sera présenté par l'ONF. La commune s'engage à assurer la bonne exécution du contrat dès lors que cet accord aura été donné.
Les bois façonnés en bloc pourront également, au cas par cas, faire l'objet d'un regroupement pour une vente groupée selon les mêmes modalités que ci-dessus.

A

Hatten le 20/12/2019
Le Responsable de l'Unité Territoriale

A

Weyersheim le 16/01/2020
Le Maire



6. ONF : Programme d'actions pour 2020-

Le Maire informe l'assemblée que l'Office National des Forêts a transmis à la commune le programme de travaux pour 2020 des forêts soumises au régime O.N.F.

Le montant des travaux s'élève à :
- Travaux d'entretien (fonctionnement) : 1.020,00 € H.T
- Travaux d'investissement : 7.970,00 € H.T

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, les travaux 2020 tels que listés ci-dessus

A U T O R I S E à l'unanimité, le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2020.

7. Demande de subvention au titre de la DETR 2020 –

a) DETR 2020 – Acquisition d'un écran et d'un vidéoprojecteur – Espace W

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de solliciter une subvention pour la mise en place d'un écran de projection et d'un vidéoprojecteur, à demeure, au sein de la salle polyvalente de l'Espace W afin de permettre aux associations culturelles de s'en servir lors de leurs spectacles et ainsi contribuer au développement culturel. Cet écran et ce vidéoprojecteur seront fixés à demeure au niveau de la salle « Saturne ». Le plan de financement relatif à ces travaux est le suivant :

Catégories d'opérations : Opérations contribuant au développement sportif et culturel		
Ecran de projection et vidéoprojecteur salle Saturne-Espace W.		9.065,16 € HT
TOTAL DEPENSES		9.065,16 € HT
DETR attendue	80 %	7.252,13 € HT
Participation communale (fonds propres)	20 %	1.813,03 € HT
TOTAL RECETTES		9.065,16 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter la subvention pour le projet décrit ci-dessus et signer tous les actes relatifs à ce dossier.

A P P R O U V E à l'unanimité, le plan de financement tel que décrit ci-dessus.

b) DETR 2020 – Acquisition immobilière de surfaces dédiées à un Pôle Santé

M. le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu d'approuver le projet d'acquisition d'environ 153 m² au sein du futur Pôle Santé construit par la bailleur social Habitat de

l'ill afin d'assurer l'équilibre économique du projet et anticiper le développement futur de la structure.

Il propose de solliciter une subvention au titre de la DETR à hauteur de 35% pour contribuer au financement de ce projet. Le plan de financement serait le suivant :

Catégories d'opérations : Création, amélioration, développement de services publics		
Acquisition immobilière de surfaces dédiées à un Pôle Santé		420.000,00 € HT
TOTAL DEPENSES		420.000,00 € HT
DETR attendue	35 %	147.000,00 € HT
Participation communale (fonds propres)	65 %	273.000,00 € HT
TOTAL RECETTES		420.000,00 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A P P R O U V E à l'unanimité, le projet d'acquisition tel que décrit ci-dessus.

A U T O R I S E à l'unanimité , Monsieur le Maire à solliciter la subvention pour le projet décrit ci-dessus et signer tous les actes relatifs à ce dossier.

A P P R O U V E à l'unanimité, le plan de financement tel que décrit ci-dessus.

8. Indemnité de conseil du Trésorier

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

D E C I D E à l'unanimité, de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

D E C I D E à l'unanimité d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an ;

D E C I D E à l'unanimité que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Jean-Pierre LECUIVRE, receveur municipal à compter du 15 novembre 2019, date de prise de fonction de Monsieur LECUIVRE.

9. Attribution des prix pour le concours des maisons décorées 2019 –

Le Maire Etienne ROECKEL informe l'assemblée qu'il y a lieu de prendre une délibération dans le cadre de l'attribution de prix pour les Maisons décorées pour Noël 2019.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

FIXE à 30€ le montant attribué à chaque bénéficiaire.

AUTORISE à l'unanimité l'attribution de prix pour le concours « Maisons Décorées 2019 » suivant l'état annexé à la présente.

AUTORISE à l'unanimité le paiement des factures y relatives auprès des entreprises suivantes :

- Brins d'Folie – 14 rue de la République à Weyersheim

Les crédits seront prévus au budget 2020 : c/6714 « Bourses et prix », soit 180 euros.

Mesdames Marie-Josée DIEBOLD et Angèle ZILLIOX ne prenant pas part au vote.

**Réциpiendaires
- Maisons décorées pour Noël -
2019**

Civilité	Nom	Prénom	Adresse
Monsieur et Madame	BRECHENMACHER	Jean-Pierre et Margot	16 rue des Oeillets 67720 WEYERSHEIM
Monsieur et Madame	HUBER LECOINTRE		45 rue du Moulin 67720 WEYERSHEIM
Monsieur et Madame	DIEBOLD	Claude et Marie-Josée	3 rue de la République 67720 WEYERSHEIM
Monsieur et Madame	ZILLIOX	Bernard et Angèle	18 rue de la Dîme 67720 WEYERSHEIM
Monsieur et Madame	NAWROCKI	Gérarld et Fatima	4 rue des Tilleuls 67720 WEYERSHEIM
Monsieur et Madame	DURST	Patrick et Brigitte	9 rue du Ried 67720 WEYERSHEIM

10. Recrutement d'un Agent Territorialisé Spécialisé des Ecoles Maternelles pour faire face à une vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire –

Suite à la démission d'une ATSEM de l'école maternelle, M. le maire propose de recruter un agent contractuel à temps non-complet sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 du 20 janvier au 20 juillet 2020.

Le temps de travail serait de 26h50 par semaine et la rémunération serait basée sur le grade d'ATSEM Principale de 2^{ème} classe – échelon 1.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, la création d'un poste d'Agent Territorialisé Spécialisé des Ecoles Maternelles aux conditions citées ci-dessus, à compter du 20 janvier 2020 pour une durée de 6 mois.

D E C I D E de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

A U T O R I S E le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

11. Information sur les D.I.A. signées –

Le Conseil Municipal prend connaissance des D.I.A. signées depuis la dernière séance :

- 48 rue de la Dîme – appartenant à Monsieur et Madame TRIMOLE Léo et Madame SCHUTZ Martine.
- 14 rue des Etoiles – appartenant à Consorts ZIMMERMANN.
- 4 rue Neuve – appartenant à Monsieur et Madame VOGT René.

12. Rétrocession de terrain à incorporer dans la voirie – Rue du Château

Le Maire informe l'assemblée que les propriétaires de la parcelle suivante sont prêts à céder à la Commune une bande de terrain située dans le prolongement de la rue du Château afin de faciliter l'accès à une propriété voisine :

Section 14 – Parcelle 2/51 d'une contenance de 1,49 ares ;

Ce terrain sera classé dans le domaine public de la voirie.

La vente se fera à l'euro symbolique, la commune prendra en charge les frais d'arpentage et de notaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E A l'unanimité, l'achat du terrain à l'euro symbolique. Le terrain acquis par la commune sera intégré dans le domaine public de la voirie, les frais liés à la transaction seront pris en charge par la Commune (acte de vente et arpentage) ;

A U T O R I S E le Maire ou un adjoint à signer les actes.

Monsieur GROSS Francis, ne prenant pas part au vote

13. Divers –

Sous ce point, il a été question de diverses affaires

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 22h00.